GOND-PONTOUVRE *au présent*

GOND PONTOUVRE

Septembre 2021 • N°60
REVUE MUNICIPALE
www.gond-pontouvre.fr
Ville de Gond-Pontouvre

p4
›SANTÉ : VOS ÉLUS TOUJOURS MOBILISÉS

p6
› L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT DE FOULPOUGNE

p8
› PREMIÈRE FORÊT COMESTIBLE DE GOND-PONTOUVRE

p9
› UN MOIS D'OCTOBRE «MUSICALES»

05 45 68 95 68

snee
GROUPE SOFLUX

EXPERTS EN TRAVAUX

de génie **ELECTRIQUE**, génie **CLIMATIQUE** et **ENR**

Siège administratif

44, route de l'Isle d'Espagnac
Z.I. n°3 - CS 60541
16160 GOND-PONTOUVRE
secretariatdirection@snee.soflux.fr

Nos agences travaux

- Angoulême
- Tour
- Marne la Vallée
- Limoges
- La Rochelle
- Nantes
- Poitiers

www.snee.soflux.fr

Wilfried
BEAUZIL

Dépannage
Installation
Maintenance

Plomberie-Sanitaire
Chauffage gaz/fioul
Pompe à chaleur
Climatisation
Solaire thermique
Traitement d'air

15 ans d'Expérience

6, impasse du Safran
16290 Asnières sur Nouère

06 31 64 44 47
wilfried.beauzil@gmail.com

Rapidité
Qualité
Devis Gratuit

Les Impressions
Didier COUVIDAT

P.A.O.
NUMÉRIQUE
OFFSET-TYPO
GRAND FORMAT

IMPRIM'VERT®

PARTICULIERS ◆ PROFESSIONNELS ◆ ASSOCIATIONS

CARTES DE VISITE ● AFFICHES ● FLYERS
DÉPLIANTS ● INVITATIONS ● BROCHURES
CHEMISES ● RELIURES RESSORTS
CALENDRIERS ● CARNETS ● LIASSES
BILLETS D'ENTRÉE ● SETS DE TABLE...

12, rue de Paris - 16000 ANGOULÊME
Tél. : 05 45 95 69 33
E-mail : contact@imprimeriecouvidat.com

www.imprimeriecouvidat.com

Si vous souhaitez faire paraître votre publicité dans le prochain numéro, merci de nous contacter au 05 45 95 69 33

ÉDITO DU MAIRE

Chères gonpontolviennes, Chers gonpontolviens,

La rentrée des classes marque la fin d'une période estivale que nous aurions tous souhaitée beaucoup plus conviviale mais l'environnement sanitaire nous a obligé à adapter notre comportement en public.

Néanmoins, vos élus se sont mobilisés pour vous proposer un programme culturel et festif de qualité durant tout l'été. Je remercie tous les participants qui, par leur présence, ont permis de soutenir le monde des artistes.

Nous n'oublions pas non plus les dirigeants des associations, fortement impactées dans leur activité, pourtant essentielle au développement éducatif et sportif de nos jeunes. L'activité associative est essentielle pour consolider ces liens indispensables aux échanges collectifs. Le succès populaire du récent « Forum Sport Santé Environnement » organisé par Grand-Angoulême à l'Espace Carat confirme cette attente de nos concitoyens.

Vous pourrez découvrir dans la présente revue de nombreux témoignages de l'action municipale, en particulier la perspective de la fin du chantier de rénovation et de sécurisation de la route des Fours à Chaux, chantier décrié et pourtant tellement attendu par les riverains. En dépit de nos efforts de communication via différents supports, nous ne pouvons que regretter l'impossibilité qui nous était faite d'organiser des moments d'échanges et de concertation qui nous auraient permis de mieux répondre à vos questionnements.

Les services de la mairie restent un lieu d'échange privilégié à votre disposition, même s'ils ne peuvent apporter une réponse immédiate aux nombreuses sollicitations. Dans ce contexte nos services œuvrent au quotidien pour trouver des réponses adaptées à chacune et chacun d'entre vous. En mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à les en remercier.

En cette période de reprise, je voudrais saluer l'action de l'ensemble de nos services, soutenus par des jeunes en «job d'été» dont l'intervention tant dans nos écoles que sur l'espace public mérite d'être soulignée.

J'insiste sur la nécessité, pour chacun d'entre nous, de faire preuve de solidarité, de respect de notre environnement humain et matériel, pour améliorer la qualité du bien-vivre ensemble. De petites négligences au quotidien peuvent impacter fortement nos relations.

La vie d'une municipalité est aussi faite de mouvements de personnels. J'en profite pour saluer ici l'action de notre Directeur Général des Services, Olivier Lucas, pendant 17 ans dans notre commune, pour qui le Service Public était un vrai engagement. Son remplaçant prendra ses fonctions mi-octobre. Un nouveau responsable de projets a également pris ses fonctions récemment dans la collectivité.

Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne reprise en espérant une sortie rapide de la crise sanitaire.

Gérard DEZIER
Maire de Gond-Pontouvre

SOMMAIRE

4 **Santé**
4 **Vie sociale et solidaire**
5 **Aménagement du Territoire**
6 **Travaux**
7 **Transition écologique**
9 **Programmation culturelle**
10 **Rentrée**
11 **Associations**
12 **Recrutement**
13 **Découverte des métiers de la commune**
14 **Infos pratiques**
15 **Parole à ...**

Revue d'informations municipales n°60 - Directeur de la publication : Gérard DEZIER
Comité de rédaction : Commission communication du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre
Photos : Archives municipales - Freepick - Photo de couverture : Mairie de Gond-Pontouvre
Réalisation : Imprimerie Couvidat - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 95 69 33 - Dépôt légal : 3ème trimestre 2021

MAIRIE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Hôtel de Ville - avenue du Général de Gaulle
BP 20537 - 16160 GOND-PONTOUVRE
(arrêt de bus : ligne 7 « mairie »)
Tél. : 05 45 68 72 40
Fax : 05 45 68 87 70
ville@gond-pontouvre.fr
www.gond-pontouvre.fr
www.facebook.com/gondpontouvre

Directeur Général des Services :
M. Olivier LUCAS

Cimetières : Mme Vanessa BENOITON
Tél. : 05 45 68 72 40
Horaires d'ouverture : de 9h à 18h
(tous les jours)

CCAS : Mme Carole DUTRIAUX
Tél. : 05 45 68 87 69

› VOS ÉLUS TOUJOURS MOBILISÉS

Depuis 2014, de très nombreuses actions ont été menées pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé dans notre commune et ainsi répondre aux difficultés d'accès aux soins de nos concitoyens :

- Rencontres multiples avec des professionnels de santé et des partenaires institutionnels : Conseil départemental, GrandAngoulême, ARS, CPAM…
- Création par 21 professionnels de santé de notre commune, d'une association portant un projet de santé coordonné afin d'attirer de nouveaux médecins,
- Financement d'une première étude conjointe avec Fléac et Cognac ayant pour objectif une réflexion sur la faisabilité de la création d'un centre de santé commun aux 3 communes, avec des médecins salariés ; projet trop ambitieux qui n'a pu être mené à bien, en l'absence de partenariats en particulier avec le Conseil départemental,
- Étude d'un projet de centre de santé avec des médecins salariés par la commune, la commune prenant en charge tant la gestion du personnel que tous les frais annexes (salaires, locaux, charges…). Ce projet, insoutenable financièrement pour une commune de notre importance, n'a pu être retenu,
- Actuellement, nous menons des démarches actives avec deux communes de proximité pour étudier la possibilité d'une mise en réseau de l'offre de soins sur notre territoire qui permette de répondre de manière coordonnée aux besoins médicaux de notre population.

Nos démarches s'orientent aussi bien sur la recherche de médecins libéraux que de médecins salariés dans le cadre de partenariats locaux.

Afin de répondre à toute sollicitation éventuelle, et outre une réponse rapide et provisoire pouvant être apportée par des locaux disponibles route de Paris (à côté de l'école du Pontouvre), nous avons pour projet d'aménager des locaux fonctionnels, dédiés à l'accueil de médecins, au Treuil (à proximité immédiate de l'école du Treuil), locaux appartenant à la commune. Une étude en cours, à laquelle sont associés aussi bien des partenaires institutionnels que des professionnels de santé, permet d'envisager la création de 6 cabinets médicaux.

Enfin, nous regrettons que le classement administratif de notre commune en zone non prioritaire (zone non considérée comme sous-dense en matière du nombre de médecins), ne nous permette pas de bénéficier des aides de l'État en matière d'installation de jeunes médecins ou en matière d'investissement.

Sachez que nous sommes et resterons totalement mobilisés pour vous apporter une solution en terme de réponse médicale à vos besoins, même si les obstacles sont nombreux.

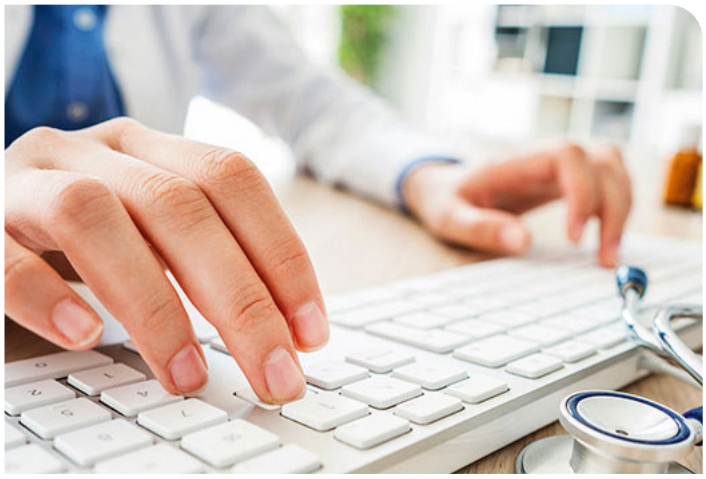

VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

› BIENTÔT 38 LOGEMENTS AUX SABLONS

Les logements de 2 résidences construites par Noalis vont être offerts très prochainement à la location aux 8 et 10 rue des Sablons :

➜ La Résidence Amarillys comporte 18 logements (6 T2, 6 T3, 6 T4) desservis par ascenseur, raccordés à la fibre optique et tous équipés d'une terrasse ou d'un balcon. Des places de parking sont prévues avec bornes électriques.
La location est prévue pour mi-octobre 2021.

➜ La Résidence Bégonia compte 20 logements (8 T2, 8 T3, 4 T4) qui répondent aux mêmes prestations que ci-dessus.
La mise en location est prévue pour janvier 2022.

D'ici 2024, ce sont au total 74 logements collectifs et 21 pavillons locatifs qui seront mis à disposition pour de nouveaux locataires. Les 38 premiers locatifs sont donc terminés.

Les dossiers de demandes de logements doivent être déposés sur le site des bailleurs sociaux de la Charente : **www.demandedelogement16.fr**

A signaler que, sur ce même quartier des Sablons, des terrains nus sont destinés à l'accession à la propriété (s'adresser à Noalis).

› LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

I y a un an, nous vous présentions l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), pour laquelle la commune avait candidaté. Depuis, notre dossier a obtenu un avis favorable de la Préfecture et nous commençons à entrer dans le concret. Pour rappel, deux finalités principales se dégagent : l'accompagnement du commerce local et la requalification de l'habitat.

Concernant le commerce, une animatrice de l'ORT a été recrutée pour accompagner les commerçants dans le périmètre concerné, essentiellement autour de la route de Paris. Après les avoir rencontrés un à un, nous allons réunir les commerçants le 5 octobre afin de partager les attentes et les actions à mener pour soutenir notre commerce local.

Concernant l'habitat, nous bénéficions d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU), qui permet de bénéficier de divers financements pour améliorer l'habitat. Cela s'adresse tant aux propriétaires bailleurs qu'aux propriétaires occupants. GrandAngoulême pilote l'opération et un cabinet spécialisé est sur le point d'être désigné pour sa mise en œuvre qui durera jusqu'en octobre 2026.

Les objectifs :

- L'amélioration énergétique,
- L'adaptation des logements,
- La résorption de l'habitat indigne,
- La production de logements locatifs à loyers maîtrisés,
- L'aide aux copropriétés en difficulté,
- Le ravalement des façades.

Nous continuerons à vous tenir informés pour bénéficier de ces multiples financements au service d'un habitat confortable et économe en énergie.

Nous vous rappelons par ailleurs, que l'ensemble de la commune est éligible au dispositif d'investissement locatif défiscalisant «Denormandie».

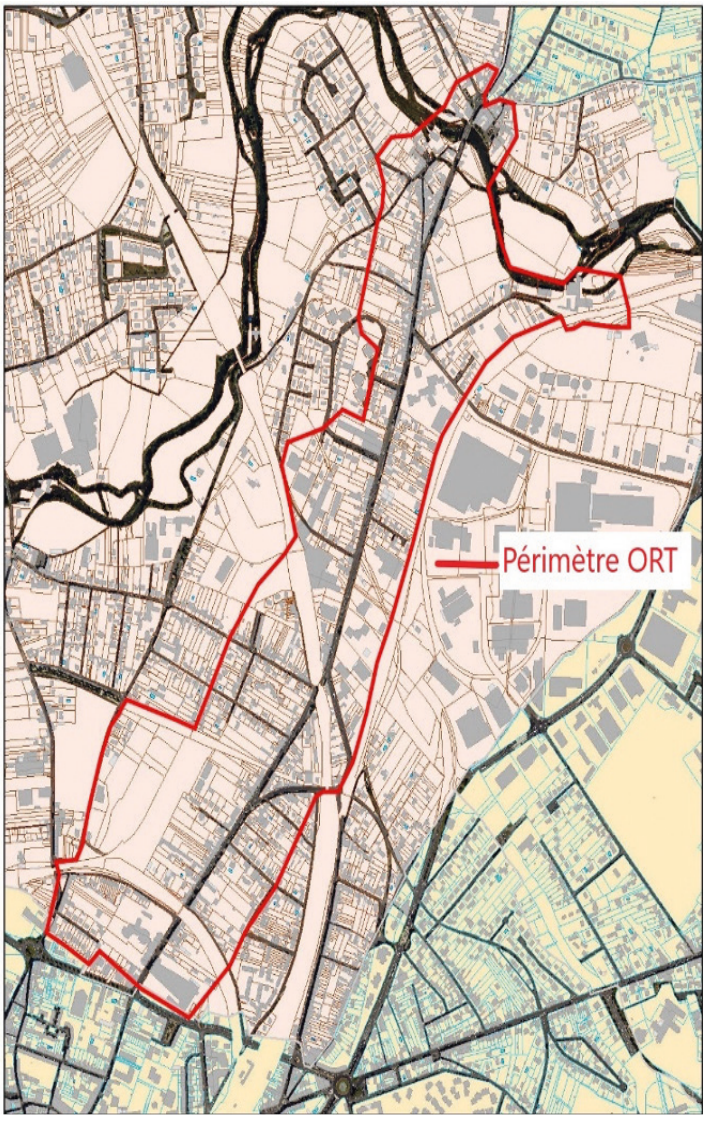

› DÉPOSER SON PERMIS DE CONSTRUIRE DEPUIS CHEZ SOI…

L'informatisation, ou la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, comme les Permis de Construire ou les Déclarations Préalables pour vos clôtures ou abris de jardin, vont pouvoir se faire dorénavant depuis votre ordinateur.

Au 1er janvier 2022, vous aurez la possibilité de déposer vos dossiers d'urbanisme par voie électronique, le dépôt de dossier papier restant possible. Toute l'instruction se fera par voie dématérialisée et vous disposerez d'un suivi personnalisé de l'avancement. Même si l'on peut penser que cela va s'adresser dans un premier temps aux professionnels de la construction, les particuliers adeptes de l'informatique bénéficieront d'une assistance en ligne s'ils souhaitent bénéficier de ce nouveau service.

Notre site internet vous indiquera en temps utile la procédure adéquate.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ILOT DE FOULPOUGNE

Comme tous les projets d'aménagement du territoire, c'est un projet de longue haleine qui va aboutir grâce à une proposition de la société AMETIS, sur laquelle la commune a porté son choix.
Sur une superficie d'environ un hectare et suite aux acquisitions menées par l'EPF (Etablissement Public Foncier), c'est un projet de 19 logements qui a été retenu lors d'une consultation d'aménageurs.
L'approche environnementale, paysagère et architecturale, confère un aspect qualitatif et séduisant à l'aménagement envisagé. Il s'articule autour de 29 logements, dont 10 collectifs et 19 maisons individuelles. Les véhicules sont cantonnés à la périphérie du projet qui est traversé par des voies douces vélos et piétons. Son centre est constitué d'un grand espace vert avec jardins et tables de pique-nique.
AMETIS doit maintenant travailler plus en détail son projet pour le présenter aux riverains d'ici quelques mois.

TRAVAUX

ROUTE DES FOURS À CHAUX

Débutés mi-juin, les travaux de réaménagement de la route des Fours à Chaux sont en phase avec les délais prévus et se termineront normalement fin octobre.
L'importance des travaux étant incompatible avec une rue ouverte à la circulation, la municipalité a décidé de l'interdire à tous véhicules (sauf riverains), du rond point de la pyramide au rond point du Grand Plantier ainsi que la rue des Fontenelles. Cette rue des Fontenelles devient une impasse uniquement accessible par le rond point de la pyramide et seulement pour les habitants de cette rue et les cyclistes.

La municipalité, consciente de la gêne occasionnée par la fermeture de ces rues, a mis en place les déviations nécessaires pour le bon déroulement du chantier.
Nous regrettons les dégradations, les incivilités et le non respect des règles élémentaires du code la route qui ont suivi les travaux, au quotidien, mettant gravement en danger les riverains et les ouvriers œuvrant sur le chantier. Une grande partie des véhicules étant déviés vers la rue Jean Jaurès, l'aménagement de celle-ci se terminera dès la réouverture de la route des Fours à Chaux.

ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Le questionnement de plusieurs habitants sur l'entretien des cimetières nous amène à vous apporter quelques explications. La fin de l'utilisation des produits phytosanitaires nous a obligé à revoir complètement nos organisations en terme d'entretien des espaces verts. Ce n'est pas chose simple et Gond-Pontouvre n'est pas la seule commune dans ce cas. Et puis la météo estivale ne nous a pas simplifié la tâche ! D'habitude jaunies à cette période, les orages ont plutôt encouragé les herbes folles à un moment ou une grande partie de nos agents était en vacances. Difficile d'anticiper cette situation mais nous en tiendrons compte. Soyez assurés que la municipalité continuera à maintenir dans ces lieux tout le respect dû à nos défunts.
Concernant la partie nouvelle du cimetière de Roffit, l'entretien est à la charge de la société qui a assuré la végétalisation des espaces pour 2 ans. Les allées fleuries sont de type « jachères florales ».

Il est indispensable de ne pas tondre pendant les premiers mois afin de permettre une régénération naturelle. Ce n'est donc pas un manque d'entretien mais une situation ponctuelle incontournable. Ce principe a été choisi pour répondre à une demande de plus en plus importante de notre population pour la mise en place d'espaces végétalisés.

› CHARTE D'ENTRETIEN + NATURE

S'engager en faveur du développement durable

La Charte d'entretien +NATURE a été adoptée par notre commune. Ainsi, nous poursuivons notre engagement pour une gestion écologique et durable de l'ensemble de ses espaces extérieurs.

Gond-Pontouvre s'engage à :

- Réduire les déchets verts,
- Mieux gérer l'eau,
- Favoriser la biodiversité locale,
- Communiquer en interne et en externe,
- Respecter tous les critères du thème «produits phytosanitaires»,
- Se mettre en conformité avec toutes ces règles dans le délai prévu pour chaque niveau à compter du jour de la signature.

Initiée précédemment avec la démarche «Terre Saine», la commune de Gond-Pontouvre conforte ses actions vers le zéro phyto en ne se limitant pas uniquement à la gestion de ses espaces verts ; elle va au-delà :

- Extinction de l'éclairage public,
- Ramassage des dépôts sauvages,
- Hôtels à insectes,
- Nichoirs,
- Réflexion autour des économies d'énergies et développement de voies cyclables.

Grâce à ces engagements, Gond-Pontouvre ne délaisse aucun quartier dans la gestion de ses espaces publics.

CHARTE D'ENTRETIEN
+NATURE

› CLEAN2GETHER, UNE APPLICATION POUR SIGNALER LES DÉPÔTS SAUVAGES :

Promulguée le 10 février 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi «Agec») renforce le pouvoir de police des maires dans le cadre de la «Lutte contre les dépôts sauvages». Elle apporte notamment des adaptations aux procédures de verbalisation de ces incivilités.

Le maire peut désormais prononcer une amende administrative de **15 000 €** maximum, sans mise en demeure préalable du contrevenant, ainsi qu'une amende forfaitaire délictuelle de 1 500 euros, ce qui lui confère un pouvoir dissuasif et coercitif non négligeable sur le domaine public comme sur le domaine privé. Dès le 13 octobre2017, le Conseil d'État avait rappelé l'obligation pour le maire de faire usage de son pouvoir de police en précisant que « l'autorité investie des pouvoirs de police municipale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer l'élimination des déchets dont l'abandon, le dépôt ou le traitement présente des dangers pour l'environnement ». ***Extrait de La Gazette des Communes du 10/02/2021.***

Face au fléau des dépôts sauvages, les Gonpontolviens sont tous concernés : en téléchargeant gratuitement l'application CLEAN2GETHER sur mobile et en en parlant autour de vous, vous fournissez aux services municipaux l'itinéraire qu guidera les agents facilement sur les lieux souillés : photos et coordonnées GPS à l'appui.

Les déchets appellent les déchets et intervenir au plus tôt sur la zone concernée est indispensable pour empêcher l'aggravation de la situation.

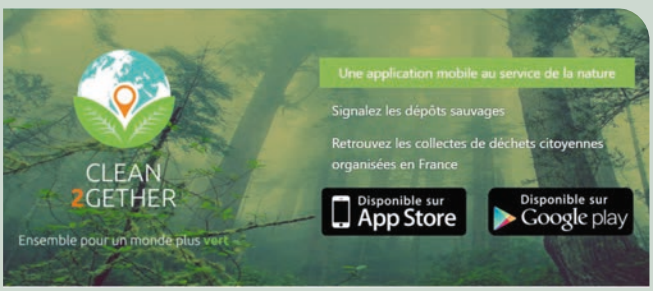

› VILLE DE PARTAGE

Afin de lutter contre le gaspillage et afin de renforcer les liens entre les habitants, la commune de Gond-Pontouvre s'implique en participant à l'initiative «Ville du Partage» portée par Le Potager d'à Côté, permettant aux habitants de proposer leurs surplus de jardins, qu'il s'agisse de potagers ou d'arbres fruitiers.

L'idée est simple : les particuliers, qui ont des arbres fruitiers sur leur terrain ou un jardin avec un potager peuvent s'inscrire sur le site «Le Potager d'à Côté» afin d'y proposer leurs surplus à la vente ou au don. Faciliter et démocratiser l'accès aux fruits et légumes locaux et de saison, éviter le gaspillage et créer du lien social, telles sont les missions du Potager d'à Côté que notre commune a décidé de soutenir.

Vous ne le savez peut-être pas mais plus de 60% de la population possède un jardin, qu'il soit privé ou partagé, et la moitié d'entre eux dispose d'un potager ou d'arbres fruitiers*. Près de 2 millions de tonnes de fruits et légumes se perdent chaque année en France dans les jardins de particuliers selon Virginie Broncy, fondatrice du Potager d'à Côté. Si vous y réfléchissez un peu, vous aurez très certainement chez vous ou dans votre entourage des surplus de jardin à proposer : des cerises, des prunes, un peu trop de courgettes cet été ? Cette année, ayez le réflexe de les proposer aux autres et faites grimper le compteur de fruits et légumes partagés au sein de Gond-Pontouvre.

Vous avez décidé d'agir ? Rendez-vous sur Le Potager d'à Côté **www.lepotagerdacote.fr**

N'hésitez pas à prendre contact avec Julie (julie@lepotagerdacote.fr) ou Virginie (virginie@lepotagerdacote.fr au 07 84 38 36 76).

› JE DIS NON À LA PUBLICITÉ

La publicité par voie papier est liée aux changements des modes de consommation depuis une quarantaine d'années.

Les magazines publicitaires sont un moyen de communication utilisé par les entreprises et les magasins pour se faire connaître auprès des consommateurs. Ceux-ci ont la possibilité de choisir de recevoir ou non ces imprimés dans leur boîte aux lettres.

Les enjeux

Les magazines publicitaires reçus dans les boîtes aux lettres représentent, chaque année, **une quantité de papier de 70 kg par foyer en Charente** (2018).
En France, la production de papier provient principalement de bois issu de forêts gérées durablement. D'autre part, la distribution des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres est un secteur qui **emploie directement et indirectement** des milliers de personnes.

Comment agir au quotidien ?

La commune s'engage dans la réduction des quantités de magazines publicitaires.
Lorsque les personnes du foyer ne souhaitent pas recevoir ou ne lisent pas cette information publicitaire, elles peuvent choisir d'**apposer un autocollant Stop Pub sur leur boîte aux lettres**. Cette démarche est radicale : **seuls les imprimés des collectivités** sont déposés dans la boîte aux lettres munie d'un autocollant Stop Pub.

La **dématérialisation des moyens de communication** (via Internet, par exemple) permet également de réduire les quantités de papier imprimées. L'usager doit alors être vigilant pour ne pas recréer des déchets en imprimant les documents.

62 % des boites à lettres ont déjà un stop pub, soit 1860 Gonpontolviens sensibilisés.....

Vous pouvez en demander un en mairie ou sur notre boite mail :
ville@gond-pontouvre.fr

› PREMIÈRE FORÊT COMESTIBLE DE GOND-PONTOUVRE

Dans un contexte de dérèglement climatique, à l'heure où la protection de la biodiversité, la nécessité d'inventer des formes d'agriculture non dépendantes des énergies fossiles et la sécurité alimentaire des communautés locales deviennent autant d'enjeux urgents, la forêt-jardin offre l'espoir de concilier, de manière ludique et citoyenne, les impératifs écologiques et sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

La commission Transition écologique a proposé aux élus du conseil municipal de déployer la première forêt comestible de Charente sur le quartier du Treuil à Gond-Pontouvre, en s'appuyant sur « les compagnons du végétal».

Une forêt comestible c'est quoi ? C'est l'opportunité pour tous de glaner, de flâner, de cueillir et de participer à la culture de diverses variétés de fruits et autres plantes locales... Ensemble à notre échelle, prenons en main notre environnement.

Venez visiter ce site et/ou contactez les compagnons pour plus d'informations : **contact@lescompagnonsduvegetal.fr**

› PIANO EN VALOIS

Marie-Andrée Joerger
Vendredi 1er octobre - 20h30 - Salle des fêtes

Accordéoniste diplômée avec les plus hautes distinctions des écoles supérieures de musique de Fribourg en et de Bâle en Suisse (diplôme de master spécialisé en musique contemporaine), Marie-Andrée Joerger se produit à travers le monde en soliste, avec orchestres ou ensembles, dans les festivals. Elle joue dans des salles aussi prestigieuses que le Konzerthaus et la Philharmonie de Berlin, la Tonhalle de Zurich, l'Opéra de Lyon, Alte Oper de Francfort, le théâtre Romana de Bucarest, la Philharmonie de Paris aux cotés de solistes renommés. Marie-Andrée Joerger est professeur d'accordéon au Conservatoire et à l'Académie supérieure de musique de Strasbourg - Haute école des arts du Rhin et enseigne également la pédagogie et la didactique, à la Haute école des arts de Berne en Suisse.
Tarifs : 10€ plein tarif / 6€ tarif réduit

› UN MOIS D'OCTOBRE «MUSICALES»

● **Dimanche 3 octobre - 16h** - Salle des fêtes
COMMIXTUS

Commixtus

Concertos pour orchestre de chambre et instruments à vent.
C'est un répertoire original et inédit autour de la re-création avec orchestre des ***«Variations concertantes pour basson»*** de Ida Gotkovsky dont Commixtus a recomposé le matériel d'orchestre perdu depuis près de 50 ans que nous vous proposons en ouverture de ce festival 2021. Un évènement mondial qui s'intégrera dans un voyage musical à travers le temps en partant de l'époque baroque.
Dirigé par Grégoire Feybesse, l'orchestre de chambre Commixtus réunit les membres de son atelier de musique de chambre et des professionnels de la région. Notamment des professeurs du conservatoire de GrandAngoulême.
Orchestre de chambre - 25 musiciens
2 solistes : Pierre Châtaigner et Franck Leblois
Direction : Grégoire Feybesse
Programme : Haydn / Telemann / Gotkovsky Villa-lobos

● **Vendredi 8 octobre - 20h30** - Salle des fêtes
MARTIN BOYER

Il se définit comme un chansonnier dont l'enfance s'est déroulée dans un petit village. Il a su s'entourer d'une solide équipe de musiciens qui l'aident à capter l'attention du public. Chanteur à texte, il raconte ses histoires et celles des autres, dans lesquelles chacun peut s'identifier. Un répertoire plein d'humour pour un musicien talentueux, aussi à l'aise au banjo qu'à la mandoline ou au ukulélé.

● **Samedi 9 octobre - 20h30** - Salle des fêtes
DUENDE

Prenant sa source dans la tradition sud-américaine et la culture espagnole, la musique de Duende, groupe Bordelais, permet la rencontre de la salsa, du reggae, des merengues mais aussi du rock et du hip-hop, toujours sur des mélodies entrainantes et festives. Depuis sa création, Duende s'est produit dans de nombreuses villes françaises (Bordeaux, Carcassonne, Bayonne, Pau...) espagnoles (Madrid, Albacete, Ségovie, Saragosse...) mais aussi en Suisse à l'occasion du 46e Montreux Jazz Festival.

● **Dimanche 10 octobre - 16h** - Salle des fêtes
ÉMILIE HEDOU TRIO

Passionnée de musique noire américaine, marquée par la soul, le jazz et le blues, Emilie Hedou met très tôt sa voix puissante et expressive au service de la musique. Accompagnée de son ami des bancs du lycée, l'excellent guitariste Nicolas Blampain et du talentueux contrebassiste Brahim Haiouani, leur trio sonne comme une évidence. Sur scène, l'alchimie opère immédiatement avec le public. Energie, complicité et bonne humeur sont de mise.

Avec beaucoup de présence, ce trio mélange des compositions teintées de blues et de soul et réinterprète les grands standards de leurs idoles : Nina Simone, Etta James, Janis Joplin, Tom Waits, Chuck Berry...

● **Vendredi 15 octobre - 20h30** - Salle des fêtes
DJAZIA SATOUR

Partenariat Mars en Braconne GrandAngoulême
Après Klami et Alwâne, Djazia Satour revient avec un nouvel album intitulé Aswât (Des voix) qui explore l'héritage musical algérien. On reconnaît encore dans les compositions originales qu'elle propose les influences les plus actuelles, empruntées notamment à la folk indie et au groove d'une pop pétillante. L'inspiration s'infléchit cependant de façon marquée vers les genres traditionnels qui ont bercé ses premières années. Elle s'affirme dans la présence du banjo et du mandole qui font jaillir leurs sublimes étincelles dans les accords et les transitions instrumentales.

● **Dimanche 3 octobre - 16h** - Salle des fêtes

COMMIXTUS

Concertos pour orchestre de chambre et

instruments à vent.

C'est un répertoire original et inédit autour de la re-création avec orchestre des ***«Variations concertantes pour basson»*** de Ida Gotkovsky dont Commixtus a recomposé le matériel d'orchestre perdu depuis près de 50 ans que nous vous proposons en ouverture de ce festival 2021. Un évènement mondial qui s'intégrera dans un voyage musical à travers le temps en partant de l'époque baroque.

Dirigé par Grégoire Feybesse, l'orchestre de chambre Commixtus réunit les membres de son atelier de musique de chambre et des professionnels de la région. Notamment des professeurs du conservatoire de GrandAngoulême.

Orchestre de chambre - 25 musiciens

2 solistes : Pierre Châtaigner et Franck Leblois

Direction : Grégoire Feybesse

Programme : Haydn / Telemann / Gotkovsky Villa-lobos

● **Vendredi 8 octobre - 20h30** - Salle des fêtes

MARTIN BOYER

Il se définit comme un chansonnier dont l'enfance s'est déroulée dans un petit village. Il a su s'entourer d'une solide équipe de musiciens qui l'aident à capter l'attention du public. Chanteur à texte, il raconte ses histoires et celles des autres, dans lesquelles chacun peut s'identifier. Un répertoire plein d'humour pour un musicien talentueux, aussi à

› SOYAUX FOU D'HUMOUR

● **Vendredi 5 novembre - 20h30**

Salle des fêtes

LUC APERS - Leurre de vérité

Un spectacle où se mêlent théâtre, mentaliste, illusion. Vous n'en croirez pas vos yeux ! Luc Apers est un comédien belge qui est particulièrement connu pour la théâtralisation de l'art de la prestidigitation. Il est un des seuls alliant d'une manière originale, théâtre, conte et humour, se produisant dans le milieu culturel classique.

› UN APRÈS-MIDI À PARTAGER

AVEC LES ENFANTS ET LEURS PARENTS

● **Mercredi 15 Décembre - 15h30**

Salle des fêtes

SPECTACLE «UNE PETITE PLACE»

La petite place ici, c'est celle que le monde ne donne pas toujours de bon gré à ses enfants. Celle qu'il leur faudra prendre, au gré des rencontres qui les accompagneront et leur permettront de grandir. Les enfants, dans ce spectacle sensible, vif, drôle, d'une profondeur légère, ce sont : Cartable, Mochebouille, Nez-Rouge et Sourire Triste, Nuage gris et une petite fille aux yeux grands comme la mer.

« un bout de cœur / prêt à s'aimer / pour y être soi / un coin de bonheur / où exister / doux comme la soie . »

Le spectacle sera suivi d'un goûter pendant lequel le généreux barbu viendra distribuer quelques friandises.

SCOLAIRE

› LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Après quelques années de scolarité à 4 jours et demi, nous sommes revenus à la semaine à 4 jours suivant l'avis très majoritaire de l'ensemble de nos conseils d'écoles, rythme adopté également par la quasi-totalité des communes charentaises.

L'école se déroule donc de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h30.

Les horaires de garderies sont 7h00-8h30, 12h00-13h45 et 16h15-18h30.

La pause méridienne nous permet d'organiser deux services de restauration et de profiter d'une animation du Centre Social pour toutes nos écoles élémentaires, le tout évidemment, dans le plus grand respect des protocoles sanitaires.

L'ACCUEIL DES MOINS DE 3 ANS

Votre enfant est né en 2019, nous l'accueillons à l'école du Pontouvre dans une classe spécialisée pour les moins de trois ans. Renseignez-vous en mairie.

LES EFFECTIFS DE RENTRÉE

Nous notons une baisse très significative du nombre d'élèves inscrits dans nos écoles à cette rentrée 2021. Le côté positif, c'est que cela allège les effectifs dans les classes et améliore les conditions d'enseignement, mais il ne faudrait pas que cela fragilise le maintien des postes d'enseignants. Aussi, nous vous rappelons que la scolarité des enfants de 3 ans (2018), est obligatoire et que vous devez les inscrire dès cette rentrée.

UN NOUVEAU DIRECTEUR AU TREUIL

Monsieur HOSS est parti enseigner à l'étranger, nous accueillons donc à l'école primaire du Treuil, Monsieur MEYNIAUD comme nouveau directeur.

› TRAD EN 16 :
CAP SUR LA RENTRÉE

Trad en 16, qui a mis ses activités en quasi sommeil durant l'année 2020-2021 en raison de la pandémie de Covid-19, redémarre le moteur.

Les ateliers de musique d'ensemble vont reprendre le lundi 4 octobre, dans les locaux de l'Espace Jean-Charcot, avec un atelier le lundi (18h30-20h) et un atelier le mercredi (19h-20h30). Et ce, jusqu'au mois de juin.

Concernant la danse, les « Ateliers Folk du Dimanche » vont reprendre dimanche 14 novembre. Ils se poursuivront à raison d'un rendez-vous par mois les 5 décembre, 6 février, 13 mars et 3 avril. L'objectif demeure le même depuis le lancement de ces dimanches folk en 2015 : découvrir les danses traditionnelles en compagnie de l'atelier de musique d'ensemble de Trad en 16. Et les mettre en pratique bien sûr !

Trad en 16 prépare aussi son grand rendez-vous annuel des 22-23 janvier, avec stage de danses, stage de clarinette, stage de chant et bal folk. Thème de l'année : la Macédoine.

Contact et information : **05 45 68 32 63**
Site internet : **https://traden16.wordpress.com/**

› ANIMATIONS DES RETRAITÉS

REPRISE DES ACTIVITÉS :
à compter du 06 septembre 2021

➜ CULTURE PHYSIQUE
Gymnastique avec M^me^ Audebert Nathalie
Salle du temps Libre
Lundi de 11 h à 12 h et mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

➜ BIBLIOTHÈQUES
Aux HLM Garenne Bâtiment A (en sous-sol)
Ouverture : le 1^er^ et le 3^ème^ mardi de 14 h à 16 h

➜ JARDINAGE
Avec matériel agricole : tondeuse, débroussailleuse, taille haie, etc...
s'adresser au 06 71 63 26 57
ou à la permanence le lundi de 15 h 17 h au 05 45 68 93 33

➜ ATELIER MÉMOIRE
Formatrice M^me^ Crosland Véronique à la Bibliothèque de la Garenne
Les 3 premiers lundi du mois de 10 h 30 à 11 h 30

➜ RANDONNÉE
Rendez-vous le vendredi à 13 h 30 devant la salle du Temps Libre

➜ RELIURE
Responsable M^me^ Le Boulicaut Jacqueline. Tél : 06 37 23 09 77
Le jeudi après-midi de 14 h à 17 h, Bât A rue Pascal HLM du Treuil

➜ JARDINS FAMILIAUX
Gérés par l'association

PASS SANITAIRE obligatoire
Il sera vérifié à la première séance et devra toujours pouvoir être présenté en cas de contrôle.

Recherchons jardinier pour effectuer tonte, taille..., chez les habitants de la commune.
- Matériel de jardinage y compris remorque fourni par l'association.
- L'intéressé doit posséder un véhicule.

VENEZ DÉCOUVRIR !!!

Salon du livre et des Arts
20 et 21 novembre
10h12h - 14h-18h
Salle des fêtes

Nicole Canit

1991/2021 : BADENYA TON, HISTOIRE D'UNE ASSOCIATION LOCALE

La garde rapprochée en 2009.
Au premier plan : Eugénie Ormsby et Jeanine De Boynes.
De gauche à droite : Monique Andréoulis, James Gois, Anne Firino, Catherine Lavergne, Monique Zurbach, Madeleine Ancelin.

En 1991, la gonpontolvienne Jeanine de Boynes, ancienne résistante et chevalier de la légion d'honneur, se tourne vers Ségou à l'aube de ses 70 ans, pour rendre hommage aux combattants maliens de 39/45 . Elle y rencontre Ablo Diarra, habitant de Jigo, qui veut améliorer le quotidien difficile du village .

Une association, Badenya Ton (fraternité en Bambara), se créée avec l'appui de Jean-Claude Beauchaud : un puits busé, un périmètre maraîcher, une école, une cantine et une maison de santé/maternité de brousse voient le jour. Une subvention du Sénat permet l'adduction d'eau. En février 2009, une délégation d'élus de Gond-Pontouvre se déplace sur ses fonds propres à Jigo, afin d'y apprécier le travail accompli. Le décès de Jeanine de Boynes fin 2009 et celui d'Ablo Diarra la même année sonnent l'heure d'un virage. La nouvelle présidente Eugénie Ormsby et Seydou Coullibaly, habitant de Togo, développent des actions de maraîchage, reforestation, mise sur le marché local de poêles générant des économies d'énergie. Seydou Coullibaly est aujourd'hui une référence au Mali en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

En 2021, la pandémie et surtout la situation politique très dégradée au MALI vont participer à la fin de Badenya Ton. Merci à sa fondatrice, Jeanine de Boynes, mais aussi à toutes les personnes qui ont œuvré à son action. Le proverbe chinois a été mis en pratique : « Donne un poisson à un homme, il mangera un jour. Apprends-lui à pêcher, il mangera toute sa vie. »

RECRUTEMENT

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Jérémie Bourgeon nous arrive de la ville de Vernon (27000 habitants) dans l'Eure en région Normandie.
Il est âgé de 48 ans, marié et papa d'un enfant.

Il était Directeur Général des Services du Centre Communal d'Actions Sociales de la ville de Vernon ainsi que du Centre Intercommunal d'Actions Sociales de Seine Normandie Agglomération.

Il prend la Direction Générale des Services de la Mairie de Gond-Pontouvre à compter du 18 Octobre 2021 en lieu et place d'Olivier Lucas qui mute à Montmorillon dans la Vienne.
Bienvenue à lui !!

NOUVEL INGÉNIEUR

Jean-Luc Lenoble nous arrive de la commune de Chambery (76000 habitants) dans le département de la Savoie en région Auvergne-Rhône-Alpes.
Il est âgé de 58 ans, marié et papa de 2 enfants.

Il était Chef de projet développement urbain et aménagement de la ville de Chambéry après avoir travaillé notamment comme Directeur des Services Techniques de la ville du Château d'Oléron en Charente Maritime.

Il aura la mission de gérer les dossiers structurants touchant le développement de la commune et le fonctionnement des services municipaux.
Il prend la place de Jean-Yves Bertranet qui a fait valoir ses droits à la retraite.
Bienvenue à lui !!

«Gond-Pontouvre au présent » a souhaité, à chaque revue municipale, mettre en avant les différents métiers composant les services de notre commune.

Aujourd'hui nous vous présentons le métier :

› POLICIER MUNICIPAL : À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN

Gond-Pontouvre au présent : *« Bonjour, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?»*
Policier municipal : *« Bonjour, je m'appelle Philippe, j'ai 52 ans et je suis en poste sur la commune depuis 4 ans maintenant. Auparavant j'ai exercé mes fonctions sur les communes de Magnac-sur-Touvre puis de La Rochefoucauld pendant 12 ans. J'ai le grade de Brigadier-Chef Principal. »*

Gond-Pontouvre au présent : *« En quoi consistent vos missions premières de policier municipal sur la commune ? »*
Policier municipal : *« Mes missions consistent à assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité des citoyens, veiller au bien-être des gens. Ce sont mes missions premières. »*

Gond-Pontouvre au présent : *«Quels sont les autres missions que vous devez assumer dans votre quotidien ? »*
Policier municipal : *« Elles sont diverses et variées. Mes missions vont d'ouvrir et fermer les cimetières à aller chercher les courriers, mais aussi nombre de missions relatives aux animaux : capture de chiens, de chats ou d'autre animaux errants. Je participe également aux campagnes de capture et stérilisation des animaux notamment des chats. C'est une réelle difficulté notamment au regard de la prolifération. »*

Gond-Pontouvre au présent : *« Quelle sont les éléments positifs que vous rencontrez au quotidien dans l'exercice de l'ensemble de vos missions ? »*
Policier municipal : *« Ce métier est composé de tâches très diversifiées, c'est ce qui me plaît énormément dans mes fonctions. Aucune journée ne ressemble à l'autre. »*

Gond-Pontouvre au présent : *« Quelles sont les plus grandes difficultés que vous rencontrez au quotidien ? »*
Policier municipal : *« De temps en temps nous sommes soumis à de l'agressivité de la part de certains de nos citoyens, certes en minorité mais qui ont tendance à s'accentuer malgré le fait que nous sommes dans une commune plutôt calme, et où tout se passe bien avec 95% de la population. »*

Gond-Pontouvre au présent : *« Comment pensez-vous être perçu par les citoyens de la commune ? »*
Policier municipal : *« Ce qui à mon avis est très important dans mon rôle, c'est de ne pas faire uniquement que du répressif. J'essaye avant tout, de faire de la prévention dans un premier temps et si malheureusement ce n'est pas suffisant, alors je m'oriente vers une action répressive, en dressant un PV par exemple. Le fait de verbaliser est en soi un constat d'échec. Ma mission est d'être au service du public. »*

Gond-Pontouvre au présent : *« En quoi consistent les verbalisations que vous êtes malgré tout amené à réaliser ? »*
Policier municipal : *« Nombre de personnes ne savent pas que la police municipale est compétente en matière de police routière, port de ceintures, portable au volant, stationnements gênants, vitesse excessive … toutes les infractions au code de la route. Je pense que beaucoup de personnes ne connaissent pas nos missions et pensent que nous sommes cantonnés aux anciennes missions du « Garde champêtre ! »*

Gond Pontouvre au présent : *« Quelles sont les choses que l'on pourrait améliorer pour plus de civilité ?»*
Policier municipal : *« Les incivilités ne représentent pas heureusement, la majorité de mes interventions, mais cette minorité de personnes non respectueuses empoisonne la vie d'une grande partie de la population. Il me semble qu'en communiquant plus sur les droits et les devoirs de chacun on pourrait améliorer le comportement de certains. Le fait de jeter des masques ou de déposer des déchets dans des endroits non appropriés, de se garer n'importe comment, de ne pas ramasser les déjections canines pourrait largement s'améliorer par de la communication. Nombre de personnes ne savent pas que jeter des déchets sur la voie publique est passible de sanctions qui peuvent être lourdes. »*

Gond Pontouvre au présent : *« Y a-t-il d'autres missions importantes à vos yeux dans votre quotidien ? »*
Policier municipal : *« Mes missions comme je l'ai déjà dit sont variées, mais une me tient particulièrement à cœur : c'est la surveillance aux abords des écoles pour assurer la sécurité des enfants et des parents. J'interviens, toujours dans les écoles, dans le domaine de la prévention routière afin de sensibiliser à la sécurité et créer des liens avec la population. J'interviens également dans le domaine funéraire dans le cadre des exhumations, ainsi que dans la mise en fourrière des véhicules gênants ou dangereux. »*

Gond Pontouvre au présent : *« Dernièrement nous avons pu remarquer que vous étiez équipé d'une caméra piéton. Pouvez- nous en dire plus sur cet équipement ? »*
Policier municipal : *« Cet outil dont j'ai été doté dernièrement par la municipalité m'est grandement utile dans l'exercice de mes fonctions. Je me sens plus en sécurité. Le fait d'informer les personnes qu'elles vont être filmées apaisent les tensions qui pourraient avoir lieu. Je pense que dans le futur il faudra aller vers un armement plus important. »*

Gond-Pontouvre au présent : *« Merci bien Philippe pour nous avoir sensibilisé aux missions importantes du policier municipal et nous faire mieux connaître ce métier. »*

› DISQUES BLEUS

Vous pouvez encore retirer votre disque bleu en mairie. Il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile et de votre permis de conduire à l'accueil de la mairie.

› ADDICTION ALCOOL VIE LIBRE

L'association vous accueille pour un temps de parole les lundis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre à la salle du Temps Libre à partir de 20h.

Pour tout renseignement :
M. Dulau :06 33 26 31 98
M. Giraud : 06 20 01 20 99

Addictions alcool Vie libre

› ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE

Bonjour, je suis Aurélie, Réflexologie plantaire depuis 2012, technique de relaxation profonde pour petit et grand :)

Je vous accueille dans l'espace bulle détente :
144, route de Vars
16160 Gond-Pontouvre

Au plaisir de chouchoutez vous pieds !!!

www.aurelieharmoniebeaute.fr
Tél. : 07 60 65 54 39

THÉVENET MUSIC

VENTE INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ACCESSOIRES

ÉDITION MUSICALE
méthodes et partitions divers...

RÉPARATIONS ENTRETIENS ET RÉGLAGES TOUS INSTRUMENTS DE MUSIQUE
par techniciens spécialisés

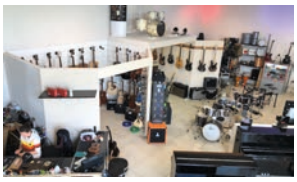

OUVERT DU MARDI au SAMEDI
9H30 / 12H et 14H15 / 19H

ZA Les Avenauds - 16160 GOND-PONTOUVRE
05 45 95 33 82 - angouleme@thevenet-music.fr

› PERMANENCES DÉPARTEMENTALES : DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE

CHARENTE LE DÉPARTEMENT

Maryline VINET et **Thibault SIMONIN**, conseillers départementaux du canton de Gond-Pontouvre se tiendront à votre disposition lors de permanences mensuelles. Organisée sur chaque commune du canton les **premiers mercredis de chaque mois** entre 13h et 14h30, venez rencontrer vos conseillers, sans rendez-vous, afin d'échanger avec eux. Ces permanences concernent l'ensemble des habitants du canton.

Gond-Pontouvre	Saint-Yrieix	Balzac	Champniers
Lieu de rencontre			
Salles des associations (Face à la mairie)	Mairie	Mairie	Mairie
Dates de permanences			
5 janvier 2022	1er décembre 2021	3 novembre 2021	6 octobre 2021
4 mai 2022	6 avril 2022	2 mars 2022	2 février 2022

Pour tous renseignements complémentaires : vinet.simonin@gmail.com ou 06.18.50.72.87

› PAROLE À LA MAJORITÉ

Avec vous, construisons l'avenir

La période estivale se voulait rehausser le moral des français dans cette période de pandémie, mais l'actualité sanitaire reste pesante sur le climat général, suscitant même quelques manifestations anti-pass sanitaire, défiant par ailleurs les politiques et éloignant les administrés de la vie démocratique.

Ce constat s'est lourdement vérifié lors des élections régionales et départementales du mois de juin dernier. Seulement 30% des électeurs se sont déplacés pour ces scrutins qui pourtant, par les compétences des organes concernés, animent notre vie au quotidien. C'est un constat que nous regrettons et qui nous interroge également à notre niveau sur ce désengagement des administrés que nous ne pouvons attribuer uniquement à la pandémie.

Néanmoins le résultat des élections reste légitime et ce fut pour notre équipe une grande satisfaction de pouvoir compter dorénavant parmi nos élus municipaux une Conseillère Départementale, Vice-Présidente en charge de l'enfance et de la famille, au sein du Conseil Départemental de la Charente. L'élection de **Maryline VINET**, Adjointe au Maire à la vie culturelle et événementielle, constitue une première pour Gond-Pontouvre qui pourra compter sur son engagement et son travail afin de porter et défendre au Conseil Départemental, au-delà ses responsabilités de Vice-Présidente, nos dossiers comme ceux des autres communes du canton, bien évidemment.

Mais notre équipe reste au travail y compris durant l'été où vous avez pu constater que la vie culturelle et festive ne s'est pas arrêtée. Vous avez répondu présent à chaque manifestation pour notre satisfaction commune. Là est bien notre mission, vous accompagner et vous satisfaire, même lorsque les conditions sanitaires nous contraignent.

C'est maintenant la rentrée avec la reprise des écoles sous protocole complètement maîtrisé, également pour les associations et les clubs sportifs qui vont pouvoir regagner les installations mises à leur disposition et notamment pour un nouveau club de football qui a investi depuis le mois d'août le stade du Gond, occupé dorénavant par le Groupe Sportif Franco-Portugais de Gond-Pontouvre.
Les travaux de la route des Fours à Chaux se poursuivent, les projets d'urbanisme prennent forme comme évoqué dans cette revue, les dossiers d'étude et de financement se construisent pour les exercices suivants ; ce sont par exemple 406 000 € de subvention obtenus pour la zone de Rochine.

Nous sommes plus que toujours investis pour répondre à vos besoins et à vos sollicitations comme nous nous y étions engagés et vous pouvez compter sur une équipe compétente et motivée pour le bien vivre à Gond-Pontouvre.

› PAROLE À L'OPPOSITION

Chères gonpontolviennes, chers gonpontolviens,
La période estivale est terminée et c'est avec plaisir que nous vous retrouvons.
• **Route des Fours à Chaux** : nous sommes satisfaits de l'engagement enfin pris pour sa réfection. Néanmoins Pourquoi avoir bloqué cette rue durant plusieurs semaines alors que les travaux étaient au point mort ?
• **Habitants de la Rue Jean Jaurès** : que pensez-vous de son accessibilité et fluidité depuis les modifications faites ? N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions.
• **Maison médicale et nouveaux médecins** : qu'en est-il de la démarche de la majorité sachant que le Docteur Wisman envisage de cesser son activité à la fin de cette année ? Plus que 2 médecins à Gond-Pontouvre pour 6000 habitants.
• **Marché local** : Geoffroy Robin qui l'a créé il y a un an et demi, a su lui donner une dynamique et un bel essor. Il s'est vu récupérer son projet par la municipalité…pourquoi pas ! Mais à ce jour, qu'en est-il de son développement et de sa pérennité ?
• **«Une naissance, un arbre»** : belle idée que nous avions défendue dans notre programme électoral.
En cette période de rentrée, notre équipe évolue :
Messieurs Beurq et Benoit ont décidé de cesser leur fonction de conseillers municipaux pour raisons personnelles, ils sont remplacés par Marina Sarlande (commissions vie scolaire et restauration, ressources humaines et moyens internes) et Samuel Kitsoukou (aménagement du territoire, vie culturelle et événementielle, ressources humaines et moyens internes). Carole Méric a décidé seule de mener sa propre opposition.
Nous sommes bien présents et attentifs pour que la majorité réponde à vos attentes en cohérence avec la politique qu'elle vous a promis. Mais c'est aussi grâce à vous et vos remontées que nous pourrons défendre vos besoins et la nécessité de faire évoluer notre cité.
Ensemble pour Gond-Pontouvre
Corinne Meyer, Geoffroy Robin, Audrey Dumas, Marina Sarlande et Samuel Kitsoutou.
Mail: **ensemblepourgondpontouvre@gmail.com** - Téléphone : **06 07 79 72 07** - Page Facebook.

Agenda

Octobre
EXPO DU CSCS

Sculptures en métal
de Nicolas Maudet

1er Octobre
PIANO EN VALOIS
Concert d'ouverture avec
Marie-Andrée JOEGER,
Accordéoniste
20h30 - Salle des fêtes

3 Octobre
LES MUSICALES

Concert de Commixtus
16h - Salle des fêtes

8 Octobre
LES MUSICALES

Concert de Martin Boyer
20h30 - Salle des fêtes

9 Octobre
LES MUSICALES

Concert de Duende
20h30 - Salle des fêtes

10 Octobre
LES MUSICALES

Concert de Émilie Hedou Trio 16h - Salle des fêtes

15 Octobre
LES MUSICALES

Concert de Djazia Satour
20h30 - Salle des fêtes

16 octobre
LES MUSICALES

Concert des Fils Canouche
20h30 - Salle des fêtes

17 Octobre
LES MUSICALES

Concert de Jive Me
16h - Salle des fêtes

Novembre
EXPO DU CSCS

Photographies
de **Michel Mien**

5 Novembre
SOYAUX FOU D'HUMOUR

Spectacle de Luc Apers
20h30 - Salle des fêtes

6 Novembre
BOURSE AUX JOUETS DU CSCS

8h30 à 13h
Salle du Temps Libre

11 Novembre
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

20-21 Novembre
SALON DU LIVRE ET DES ARTS

10h-12h - 14h-18h
Salle des fêtes
par l'Animation des retraités de Gond-Pontouvre

du 22 au 26 Nov.
ECO-ANIMATIONS

«La semaine de réduction des déchets»
par le CSCS

Décembre
EXPO DU CSCS

Peinture sur toile
de **Denis Mousset**

du 2 au 4 Déc.
MARCHÉ DE NOËL

par l'atelier Tricot

4-5 Décembre
TÉLÉTHON

12 Décembre
REPAS DES AÎNÉS

12h - Salle des fêtes

15 Décembre
ANIMATION DE NOËL

15h30 - Salle des fêtes

18 Décembre
APRÈS-MIDI CONTES

au CSCS

Janvier
EXPO DU CSCS

Collage et scrapbooking
«Les mots vilains» de
Delphine Groux

14 Janvier
VŒUX À LA POPULATION

Sous réserve de l'évolution sanitaire et des directives gouvernementales